

PROGRAMME DE FORMATION	REF : PSE_1_074
PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU 1	CREÉ LE : 2 JANVIER 2020
	MAJ : 03/01/2023
	V2-21

PUBLIC : groupe de 6 à 10 personnes, pour toute personne, âgée d'au moins 16 ans, souhaitant s'intégrer dans une équipe de secours public (sapeurs-pompiers) ou associative (Dispositifs Prévisionnels de Secours) ou toutes personnes dont le poste de travail requiert la qualification de SECOURISTE.

PRE-REQUIS : avoir le PSC1 (*mais pas obligatoire*)

ACCESSIBILITE : nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODALITES & DELAIS D'ACCES : inscription par le secrétariat UDPS jusqu'à la veille de la formation.

METHODES MOBILISEES : le formateur utilisera nos documents pédagogiques, avec son ordinateur et vidéo projecteur.

OBJECTIF(S) :

Etre capable de porter secours sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

PROGRAMME :

Module 1 : Évoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi ;
 Module 2 : Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
 Module 3 : Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés ;
 Module 4 : Réaliser les gestes de premiers secours face à une personne ;
 4-1 Victime d'obstruction des voies aériennes ;
 4-2 Victime d'un saignement abondant ;
 4-3 Victimes ayant perdu connaissance ;
 4-4 Victime en arrêt cardiaque ;
 4-5 Victime d'une détresse respiratoire ;
 4-6 Victime présentant un malaise ;
 4-7 Victime présentant un traumatisme des membres ou de la peau.
 Module 5 : assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage ;
 Module 6 : Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

DEROULEMENT

35 heures sur 5 jours, cette formation est construite pas des phases théoriques et pratiques.

PROFILS DES FORMATEURS :

Tous issus du milieu sapeurs-pompiers, police, hospitalier, à jour de leur formation continue annuelle obligatoire puis sensibilisés aux handicaps.

POSITIONNEMENT PEDAGOGIQUE : le premier jour de la formation, un positionnement pédagogique et technique sera effectué afin d'identifier les compétences et connaissances et ce qui doit faire l'objet d'un apprentissage.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : vous présentez un handicap ou vous êtes reconnus RQTH, signalez-le en nous téléphonant pour avoir le réfèrent handicap puis le lieu de formation en sera adapté.

ASPECTS COVID 19 : tous les matériels utilisés pendant la formation sont désinfectés après toutes les manipulations par les stagiaires et le Pass sanitaire sera demandé si le lieu est éligible à l'obligation d'avoir un schéma vaccinal complet ou sur simple demande du responsable du lieu de formation.

MODALITES D'ÉVALUATION : un certificat de compétences SECOURISTE "Premiers Secours en Equipe de niveau 1" est délivré aux stagiaires ayant fait l'objet d'une évaluation favorable (QCM et validation de toutes les compétences techniques). Aucun duplicata ne pourra être délivré (textes en vigueur). Le taux de réussite et abandon sont consultables sur notre site internet.